

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**16 MAI 2012**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 16 MAI 2012, à 19 h (7 h pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup> Lyna Pine	,	mairresse d'Angliers
M. Luc Lalonde	,	maire de Béarn
M. Alain Sarrazin	,	maire de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet	,	maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière	,	maire de Guérin
M. Norman Young	,	maire de Kipawa
M. Gérald Charron	,	maire de Laforce
M. Jacques Poudrier	,	maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	,	maire de Laverlochère
M. Michel Paquette	,	maire de Moffet
M <sup>me</sup> Carmen Rivard	,	mairresse de Nédélec et préfète suppléante de la MRCT
M. Mychel Tremblay	,	maire de Notre-Dame-du-Nord
M. Jocelyn Aylwin	,	maire de Rémigny
M <sup>me</sup> Joanne Larochelle	,	mairresse de St-Bruno-de-Guigues
M <sup>me</sup> Jacinthe Marcoux	,	mairresse de St-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer	,	maire de la Ville de Belleterre
M. Philippe Barette	,	maire de la Ville de Témiscaming
M. Bernard Flébus	,	maire de la Ville de Ville-Marie

**TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :**

M. Yvon Gagnon, président du Comité municipal de Laniel  
et représentant du territoire non organisé

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE :**

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**SONT ABSENTS :**

M. Philippe Boutin , maire de Lorrainville  
M<sup>me</sup> Claudine Laforge Clouâtre , mairresse de St-Édouard-de-Fabre

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement  
M<sup>me</sup> Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation  
M. Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

**N. B.** : Le conseil des maires s'est réuni en caucus (huis clos) de  
19 h à 19 h 30.

**Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h 30 et adoption de l'ordre du jour.**

---

**05-12-171**

Il est proposé par M. Mychel Tremblay  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**Mot du préfet**

La MRCT a reçu un cadre avec photos des véhicules 1987-2012 soulignant le 25<sup>e</sup> anniversaire du Transport adapté du Témiscamingue.

À Rouyn-Noranda se déroule actuellement le colloque « Les Arts et la Ville ». Il faut retenir que les élus / élues sont non seulement des gestionnaires de services, mais deviennent de plus en plus des développeurs. Les travailleurs / travailleuses sont mobiles. Nos milieux doivent être accueillants et attractifs; nous devons assurer un environnement favorable au développement et à la qualité de vie.

**05-12-172**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2012.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2012 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Jocelyn Aylwin  
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

**05-12-173**

**Projet de gestion des installations septiques et des bandes riveraines dans les municipalités au Témiscamingue.**

M. Ambroise Lycke, directeur général et M. Mario Gervais, chargé de projet, de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) assistent à la réunion dans le but de présenter le projet de gestion (inventaire) des installations septiques et des bandes riveraines dans les municipalités.

L'OBVT est un organisme favorisant la concertation des intervenants, créé en 2010, ayant pour objectif la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire des MRC de Témiscamingue, de la Vallée-de-l'Or ainsi que la Ville de Rouyn-Noranda.

Pour l'été 2012 (mai à octobre) les municipalités d'Angliers, Kipawa, St-Eugène-de-Guigues et Témiscaming ont adhéré au projet; 190 résidences seront visitées. Les municipalités recevront à la fin du projet un état de situation (rapport) qui leur permettront de poser des actions appropriées. Les propriétaires seront informés d'avance de l'horaire des visites.

L'objectif de l'OBVT consiste à mettre en place un processus fonctionnel s'appliquant à l'ensemble du territoire de la MRCT pour l'avenir.

Le projet ne concerne pas les terres publiques (ex. : érosion du lac Simard à Laforce).

**05-12-174**

**Projet Matamec TNO Les Lacs-du-Témiscamingue.**

**Considérant** le refus du préfet d'approuver et de signer la résolution n° 04-12-145 (véto) du 25 avril 2012 laquelle est donc soumise de nouveau à la considération du conseil des maires à la présente séance conformément aux dispositions de l'article 142 du Code municipal ainsi que de l'article 203 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

**Considérant** que le conseil s'entend à l'unanimité pour la tenue d'une séance extraordinaire (spéciale) le jeudi 31 mai 2012 à 17 h 30 avec les représentants de Matamec Explorations, dans le but de faire le point sur leur projet d'exploitation d'une mine de terres rares lourdes en territoire non organisé Les Lacs-du-Témiscamingue à environ 50 km de la Ville de Témiscaming et de la municipalité de Kipawa;

Dans cette perspective, il est convenu que la résolution n° 04-12-145 du 25 avril 2012 soit abrogée.

**05-12-175**

**Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).**

**1<sup>re</sup> partie**

➤ **Question n° 1 de M<sup>me</sup> Chantale Tremblay :**

Est-ce que la rencontre du 31 mai au sujet du projet Matamec est publique?

Réponse :

Oui.

\_\_\_\_\_//\_\_\_\_\_

➤ **Question n° 2 de M<sup>me</sup> Chantale Tremblay :**

Est-ce que les municipalités encourent une responsabilité concernant l'eau potable des résidences isolées (puits)?

Réponse :

Non, le propriétaire doit s'assurer de la qualité de son eau potable.

\_\_\_\_\_//\_\_\_\_\_

➤ **Question de M<sup>me</sup> Johanne Descôteaux :**

Est-ce que la MRCT a fait ou fera des commentaires sur la dérogation demandée au MRNF par Tembec sur ses opérations en forêt?

Réponse :

L'APART transmettra copie de ses commentaires aux municipalités sur ce sujet.

Le maire de Kipawa s'inquiète des coupes actuelles.

\_\_\_\_\_//\_\_\_\_\_

➤ Question de M<sup>me</sup> Lucie Charest :

M<sup>me</sup> Charest demande quel est l'objectif de la rencontre avec Tembec, déjà reportée à deux reprises?

Réponse :

Faire le point sur leur situation actuelle et future devant le conseil des maires.

**05-12-176**

**Gestion des matières résiduelles.**

Le conseil prend acte du plan de financement des immobilisations à l'Écocentre depuis le début des activités en 2006-2007, présenté par M. Simon King, ing. jr, de même que du rapport d'activités concernant l'évolution des volumes et des coûts mensuels de gestion des déchets et du recyclage depuis l'implantation du compostage dans la MRCT en septembre 2011.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
appuyé par M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux  
et résolu unanimement

- ❖ Qu'un montant de 10 000 \$ soit ajouté au budget d'information aux citoyens pour le tri à la source (bonne manière) des matières résiduelles. Ce budget permettra à la MRC d'ajouter deux postes « d'agent vert » à celui obtenu « d'Emploi d'été Canada » pour un total de trois emplois d'étudiant d'une durée de neuf semaines.

Une attention spéciale sera également accordée au secteur de la restauration.

Les municipalités sont également appelées à collaborer.

**05-12-177**

**Demande d'avis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) concernant le projet d'aménagement d'un centre de tri à l'Écocentre de la MRC de Témiscamingue.**

**Considérant** l'autorisation d'appel d'offres du conseil des maires le 15 février 2012 concernant l'aménagement d'un centre de tri à l'Écocentre de la MRC de Témiscamingue (résolution n<sup>o</sup> 02-12-060);

Il est proposé par M. Bruno Boyer  
appuyé par M. Luc Lalonde  
et résolu unanimement

- ❖ Que M. Simon King, ing. jr, gestionnaire de projet, soit par les présentes autorisé, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, à demander et obtenir du Ministère (MDDEP) un avis autorisant l'aménagement et la gestion des opérations dudit centre de tri situé à l'Écocentre de la MRC de Témiscamingue.

### **Gestion des matières résiduelles.**

#### **Constats d'infraction du Ministère (MDDEP) pour les dépôts en tranchée.**

##### **05-12-178**

Le conseil prend acte des constats d'infraction du ministère de l'Environnement (MDDEP) pour les dépôts en tranchée dans les municipalités de St-Édouard-de-Fabre, Notre-Dame-du-Nord, Témiscaming et Laforce, totalisant 299 432,72 \$. Ces sites sont demeurés ouverts après la date limite du 19 janvier 2009.

Le C. A. (résolution n° 05-12-160A du 2 mai 2012) a déjà mandaté M<sup>e</sup> Denise Descôteaux à titre de procureure des municipalités et de la MRCT, lesquelles ont enregistré un plaidoyer de non-culpabilité.

M<sup>e</sup> Descôteaux déposera à la MRCT dans les prochaines semaines un état de situation ainsi qu'une offre de services à l'attention du conseil des maires pour la suite des événements dans cette affaire.

Il est proposé par M. Bruno Boyer  
appuyé par M. Luc Lalonde  
et résolu unanimement

- ❖ D'entériner cette démarche et de revoir le dossier pour décision à la séance du 20 juin 2012.

##### **05-12-179**

#### **Renouvellement 2012-2014 de l'entente de gestion sur le rôle et les responsabilités que le Ministère (MDEIE) confie à la MRC de Témiscamingue en matière de développement local (Centre local de développement (CLD)).**

Il est proposé par M. Bernard Flébus  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le préfet à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, l'entente de gestion 2012-2014 du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) concernant le rôle et les responsabilités que le Ministère confie à la MRCT en matière de développement local - CLD.

#### **Tableau des contributions gouvernementales**

Exercice financier du CLD	Contribution de base au développement local et à l'entrepreneuriat	Contribution additionnelle à l'entrepreneuriat			Contribution totale maximale
		Contribution additionnelle minimale à l'entrepreneuriat	Contributions conditionnelles sous réserve d'une évaluation favorable des résultats obtenus		
			Contribution additionnelle si résultats favorables	Contribution additionnelle si appariement avec une quote-part identique ou supérieure de la MRC	
2012	358 987	127 121	s.o.	s.o.	486 108
2013	358 987	108 781	18 130	11 803	497 701
2014	358 987	90 650	36 260	11 803	497 700

La **MRC** s'engage à participer au financement du **CLD** en lui versant une quote-part municipale minimale de **136 544 \$** par année provenant de ses autres sources de financement.

### **Engagements de la MRC de Témiscamingue**

Entre autres, la **MRC** s'engage à favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur son territoire. Elle confie notamment les mandats suivants au **CLD** :

- a) Offrir l'ensemble des services de première ligne aux entreprises, notamment par leur regroupement ou leur coordination; cette offre de services pourra se faire, le cas échéant, en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, notamment du secteur privé;
- b) Élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi, en tenant compte notamment du plan quinquennal de développement établi par la Conférence régionale des élus de son territoire et veiller à la réalisation de ce plan d'action local;
- c) Élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- d) Agir en tant qu'organisme consultatif auprès du centre local d'emploi de son territoire.

La **MRC** peut également prendre toute autre mesure et confier tout autre mandat au **CLD** découlant de l'exercice de l'une ou l'autre des compétences qui lui sont attribuées par la loi et qui sont associées au développement local et au soutien à l'entrepreneuriat ou d'une entente conclue avec le gouvernement, l'un de ses ministres ou organismes.

#### **05-12-180**

#### **Remplacement au C. A. du Centre local de développement (CLD).**

**Considérant** la démission de M. Bernard Flébus;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Luc Lalonde  
et résolu unanimement

- ❖ Que M<sup>me</sup> Joanne Larochelle soit nommée représentante de la MRCT au C. A. du CLD pour compléter l'année 2012.

Le terme ainsi que la formation du « Comité paritaire » sont laissés à la discrétion des quatre représentants / représentantes.

#### **05-12-181**

#### **Information / rapport des comités et services / autres dossiers.**

- Projet de parc national Opémican :
  - ⇒ Audiences publiques les 9 et 10 juin 2012 à Témiscaming;
  - ⇒ Date limite pour le dépôt de mémoires : 18 mai 2012.

- Fête des voisins : 2 juin 2012 :  
« Le bonheur est dans la rue ».
- Centenaire de Béarn : 22 au 25 juin 2012;
- Centenaire de Fugèreville : 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2012;
- 20<sup>e</sup> anniversaire du ROCT : 7 juin 2012 à midi à St-Eugène-de-Guigues;
- Tembec annonçait le 11 avril 2012 une entente de principe de cinq ans conclue avec M.C. Forêt inc. de l'Outaouais pour des opérations forestières impliquant des forêts feuillues dans le sud de la MRCT :  
  
Les entrepreneurs de la région sont inquiets de cette situation; toujours disponibles, ces derniers n'ont pas été impliqués et souhaitent s'inscrire dans la reprise économique qui s'annonce.  
  
Monsieur le préfet communiquera avec les représentants de Tembec pour faire le point dans cette affaire.
- On vote! Avant le 20 mai :  
  
Le concours de « La Presse » pour élire « Le plus beau village du Québec » se termine le 20 mai 2012.  
  
Reste deux finalistes : Ville-Marie et Kamouraska!  
  
Le gagnant sera publié dans le « Cahier voyage » du journal La Presse du 23 juin 2012.
- Les municipalités sont invitées à accorder une attention spéciale aux paysages, à l'entretien et l'embellissement de leur milieu, particulièrement aux entrées des villages;
- Félicitations à M<sup>me</sup> Tania Landry, étudiante en production laitière au Centre Frère-Moffet :  
  
Le 7 mai 2012, dans le cadre du concours « Chapeau, les filles! » (distinction dans un métier traditionnellement masculin), M<sup>me</sup> Landy a remporté au niveau provincial le prix agriculture du MAPAQ dans la catégorie formation professionnelle.
- Projet en développement « Regroupement de services » pour Laverlochère, Angliers et St-Eugène-de-Guigues (à suivre);
- Zonage agricole dans Rémigny (cas particulier);
- Rappel – Rencontre Comité sécurité publique élargi le 22 mai 2012.

**Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).**

**2<sup>e</sup> partie**

**05-12-182**

- Question n° 1 de M. Gilles Lepage :

Cheminement Forêt De Chez Nous?

Réponse :

D'un mois à l'autre.

\_\_\_\_\_ //

- Question n° 2 de M. Gilles Lepage :

M. Lepage s'informe du cheminement du projet « Forêt De Chez Nous ».

Réponse :

Un plan d'affaires est en préparation, pour consultation au Comité des gestionnaires des lots intramunicipaux et approbation du conseil des maires.

La politique du Ministère (MRNF) est toujours en attente.

**05-12-183**

**Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux  
appuyé par M. Bernard Flébus  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

**N. B.** : Le prochain conseil des maires est prévu le 20 juin 2012.

Il est 21 h 50.

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

**AVIS** : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.